ment par les Astes déposés à la Sacrée Congrégation de l'Immunité à Rome, à laquelle le Gouvernement de la Republique avoit eu recours, pour arrêter les violences de ce Contrebandier, d'autant plus auda-cieuses, qu'il s'étoit mis à couvert par un Sausconduit de l'Evêque de Montefebtro, qu'il avoit spis-se procurer.

La Republique aprés bien des instances, obtint ensin de la Congrégation de l'Immunité & du Pape même la permission de s'assurer de la personne de ce Contrebandier, par tout où on pourroit le trouver, sans en excepter même les lieux d'azile: En consequence, il sur arrêté dans une Eglise le 4. Octobre 1737., & son Procés ayant été porté devant l'Archevêque d'Urbin, conformément aux Constitutions Apostoliques, le Tribunal Ecclésastique de ce Prélat prouonça contre lui une sentence, par laquelle il sut déclaré coupable de divers crimes, entrautres, d'avoir conspiré contre l'Autorité publique, & attenté à la vie du Suprême Magistrat. Ensuite, il sut liver au Bras Seculier.

Somme il parut par les Piéces du Procés que Pierre Lolli étoit un des principaux Auteurs du crime mentionné ci dessus, il fut pareillement arrêté vers la fin du mois de Septembre de l'année derniere, non par ordre des prétendus tirans comme on a voulu le publier, mais par le commandement d'Antoine Almerighi Ferrarese, Juge du Procés, & Commissaire de la Republique.

Pierre Lolli est Concitoyen de San Marino: Il a donné dès sa plus tendre jeunesse des marques odieuses de son esprit pervers, toujours porté au mal & ne cherchant qu'à causer du trouble, dont voici des preuves.

Etant logé à Pesaro chez le Chanoine Dominici, sen parent, il blessa à mort d'un coup de couteau